

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Testament

Le testament est un écrit par lequel une personne (le testateur) exprime ses dernières volontés, par exemple la transmission après son décès de ses biens (appelés legs) à un ou plusieurs bénéficiaires (appelés légataires). Le testament-partage est un acte par lequel un testateur effectue un partage anticipé de sa succession entre ses héritiers.

- [Faire un testament](#)
- [Faire un testament-partage](#)

Questions – Réponses

- [Frais de notaire : de quoi s'agit-il ?](#)
- [Quels sont les tarifs des notaires en matière de succession ?](#)
- [À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés \(FCDDV\) ?](#)
- [Comment faire une donation au dernier vivant ?](#)
- [Peut-on déshériter ses enfants ?](#)
- [Peut-on transmettre un bien à deux bénéficiaires successifs ?](#)
- [Peut-on désigner une personne pour s'occuper de son enfant après son décès ?](#)
- [Peut-on désigner une personne pour gérer sa future succession ?](#)
- [Peut-on renoncer par avance à une partie de son héritage ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Héritage : ordre et droits des héritiers](#)
- [Préparer sa succession : donation](#)
- [Règlement d'une succession](#)
- [Droits de succession et de donation](#)

Pour en savoir plus

- [Transmettre son patrimoine](#)
Source : Banque de France
- [Portail des services en ligne des notaires de France](#)
Source : Notaires de France

Où s'informer ?

- [Notaire](#)
- [Chambre départementale des notaires](#)

Comment faire si...

[J'organise ma succession](#)



AGGLOMÉRATION



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : *Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

Adresse : *315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon*

Tél. : *04 90 78 82 30*



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=N16265>